

Union pour la Méditerranée
Groupe Expert Eau
Première Réunion
Athènes, Grèce, 7- 8 Septembre 2009

CONCLUSIONS

La Première Réunion du Groupe Expert Eau de l'Union pour la Méditerranée a eu lieu le 7 et 8 Septembre 2009, à Athènes, en Grèce. Des représentants venant de l'Albanie, Algérie, Croatie, Chypre, République Tchèque., Egypte, France, Allemagne, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Lettonie, Liban, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, Pays-Bas, Palestine, Pologne, Espagne, Suède, Syrie, Turquie, la Commission Européenne et la Ligue Arabe, ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et non-gouvernementales y ont été assisté.

Préambule

Le Groupe Expert Eau met en place les dispositions, comprises dans la Déclaration de la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Eau, tenue au bord de la Mer Morte en Jordanie, en Décembre 2008, et particulièrement celles concernant la "Stratégie pour l'Eau en Méditerrané" (SEM).

Le Groupe Expert Eau a été informé sur :

1. Les stratégies clés, les processus et initiatives dans le domaine de l'eau qui existent déjà en Méditerranée:
 - La Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), et en particulier l'entrée récente en vigueur du Protocole des Sources telluriques portant *inter alia* sur les questions de la qualité d'eau.
 - Des actions stratégiques sur l'eau et les problématiques s'y rapportant dans l'Union Européenne, notamment à travers la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), indiquant que les Plans de Gestion des Bassins Fluviaux devraient être adoptés d'ici 2009, après consultation publique. Egalement, l'initiative «Horizon 2020 », qui couvre un des six thèmes prioritaires de l' UpM et qui est orienté davantage vers la prise d'action, a atteint sa troisième année. Un rapport sur l'avancement a été élaboré par la Commission Européenne.
 - Des actions stratégiques en matière d'eau et des thèmes relatifs dans le cadre de la Ligue Arabe.
 - Des plans et des actions stratégiques sur l'eau ainsi que les thèmes s'y rapportant entrepris au niveau national.
 - Des centres régionaux d'activité du PNUE/ Plan d'Action Méditerranéen (PNUE MAP / Plan Bleu et MEDPOL) mettent en œuvre des projets qui pourraient contribuer à la Stratégie pour l'Eau en Méditerranée:
 - La gestion de la demande est déjà considérée dans des stratégies nationales pour l'eau, suivant les recommandations de la Commission Méditerranéenne pour le Développement Durable (CMDD). Les économies

potentielles en eau à l'échelle nationale et régionale devraient être réalisées d'ici fin 2009.

- Efficience inter- sectorielle de l'eau.
 - La Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI), menée par la Grèce, est dotée d'une longue expérience en matière de facilitation du dialogue politique sur la gestion des ressources en eau et la performance du secteur.
2. Les termes de Référence provisoires de la SEM ont été présentés par la Grèce et l'Espagne en se basant sur les propositions ci-dessous:
 - Un Groupe Technique sera en charge de la préparation du draft du texte de la SEM selon les conseils du WEG en matière de politique,
 - La validation du texte sera faite lors des réunions du WEG,
 - Le MED EUWI assurera l'assistance administrative nécessaire pour la mise en œuvre du processus en coordination avec la Coprésidence de l'UpM,
 - Les travaux seront conduits selon un programme serré jusqu'à la Conférence Ministérielle prévue pour Avril 2010 en Espagne.
 3. Le processus des projets et les financements alternatifs sont accomplis selon:
 - le processus de l' UpM,
 - les résultats de la Réunion d'Alexandrie sur les Financements, le 30 Avril 2009,
 - les résultats de la Conférence Ministérielle de Paris sur les Projets du Développement Durable, le 25 Juin 2009.
 4. La liste des projets est disponible sur le site Internet: (www.ufm-water.net).
 5. La demande exprimée par les Ministres lors de la Conférence de Jordanie pour le renforcement de la coordination des initiatives Euro- Méditerranéennes et régionales et des réseaux d'information et d'expertise existants, rappelant l'importance des données, de l'information et des statistiques sur l'eau, basés sur des définitions et des méthodes approuvées internationalement et structurées dans des systèmes d'information.
 6. L'organisation de la Conférence conjointe Egyptienne/Néerlandaise "Vers la nouvelle Stratégie à long terme pour l'Eau en Méditerranée", qui aura lieu le 2 et 3 Novembre 2009, au Caire, en Egypte.
 7. L'organisation de la Conférence sur le rôle des Autorités Locales dans le processus de l'UpM sur le thème « Eau », organisée par la Commission Méditerranée des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), qui aura lieu à le 23 et 24 Novembre 2009, à Lyon, en France.
 8. L'organisation, par les réseaux internationaux et méditerranéens des organismes de bassin et le Ministère de l'Energie et de l'Eau du Liban, du séminaire régional sur la gestion des bassins et la mise en œuvre de la Directive- Cadre sur l'Eau en région Euro-méditerranéenne, qui se tiendra du 6 au 9 Octobre 2009, à Beyrouth, au Liban.

Le Groupe Expert Eau s'est convenu de :

1. Préparer la version provisoire de la Stratégie pour l'Eau en Méditerranée en vertu du mandat attribué au Group Expert dans la Déclaration Ministérielle de Jordanie,

et conformément aux Termes de Référence annexés. Cette Stratégie devrait se développer en tant que Stratégie d'action, avec un mécanisme de mise en place tant au niveau régional qu'au niveau national.

2. Etablir un Groupe Technique de Rédaction, composé par l'Egypte, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Israël, l'Italie, le Liban, le Maroc, la Palestine, l'Espagne, la Syrie, la Croatie, la Commission Européenne et la Ligue des Pays Arabes.
3. Que l'Espagne préside le Groupe Technique de Rédaction en tant que pays d'accueil de la prochaine Conférence Ministérielle. La Coprésidence de l' UpM doit être informée des tâches de coordination.
4. Demander au Groupe Technique de Rédaction de travailler sur la base suivante:
 - 4.1. Début immédiat du travail. Le Groupe Technique de Rédaction travaillera en toute transparence et transmettra aux membres du Groupe Expert Eau les documents produits sous format électronique pour commentaires.
 - 4.2. Les contributions des membres du Groupe Expert Eau et des observateurs doivent être transmises au Groupe Technique de Rédaction par courriel avant sa première réunion.
5. Organiser le travail du Groupe Technique de Rédaction de manière que la Stratégie/ Plan d'Action se base sur les activités existantes et tienne en compte autant que possible:
 - 5.1. un échéancier à intervalles réguliers, par exemple 2015 / 2020 / 2025 / 2030,
 - 5.2. des objectifs avec des indicateurs de suivi (quand cela est possible),
 - 5.3. flexibilité,
 - 5.4. spécificités et priorités locales.
6. Accueillir favorablement la proposition d'inclure les résultats du travail du groupe de pays sur le renforcement de la coordination des initiatives Euro-Méditerranéennes et régionales et des réseaux d'information et d'expertise existants dans la SEM
7. Organiser la prochaine réunion au Caire, le 4 Novembre 2009.

Annexe

Termes de Référence pour la préparation de la Stratégie pour l'Eau en Méditerranée

Présenté par
La Grèce / MED EUWI et l'Espagne

Objectif du document

La préparation d'une Stratégie à long terme pour l'Eau en Méditerranée (SEM) est une décision clé de la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Eau (22 Décembre 2008, Mer Morte, Jordanie) comme le reflète la Déclaration. La décision faisait suite à des références connexes formulées par les Conclusions du Sommet pour la Méditerranée (13 Juillet 2008, à Paris), durant lequel les Chefs d'Etats et de Gouvernements avaient lancé l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Ce document présente une feuille de route pour la préparation de la SEM et des autres documents relatifs clés, suivant un processus exhaustif jusqu'à la prochaine Conférence Ministérielle pour l'Eau programmée du 12 au 14 Avril 2010 en Espagne. Il a été présenté par la Grèce et l'Espagne au Groupe Expert Eau (WEG) mandaté pour la préparation de la SEM. La Composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE (MED EUWI), menée par la Grèce depuis 2003, en étroite collaboration avec les gouvernements et les parties prenantes partenaires, a proposé d'assister techniquement et administrativement le WEG dans ce processus.

1. Contenu et modalités de la SEM

Lors de la Conférence de la Mer Morte, les Ministres ont décidé que la SEM va:

i. s'attaquer aux problèmes qui dépassent les moyens de tout pays, organisation ou initiative, en particulier ceux liés à l'impact du changement climatique et aux besoins environnementaux, nécessitant une approche coordonnée et une coopération renforcée.

ii. construire sur des approches intégrées, prenant en compte chaque type d'eau, les besoins des différents usagers, à travers une gestion intégrée au niveau du bassin, comme moyen pour permettre aux pays Méditerranéens de faire face à ces défis individuellement et collectivement;

iii. inclure deux objectifs principaux: la conservation de la qualité d'eau y compris la prévention de la détérioration des ressources en eau et l'équilibre entre la quantité d'eau utilisée et la quantité d'eau disponible y compris la minimisation et la prévention des conséquences de sécheresses et pénurie d'eau;

iv. inclure des objectifs mesurables à la fois qualitatifs et quantitatifs, comme engagement volontaire pour atteindre ces objectifs;

v. examiner les instruments les plus appropriés permettant d'atteindre les objectifs de la SEM, dans l'optique d'atteindre une croissance économique, une prospérité sociale, un accès équitable et des approvisionnements en eau suffisants, ainsi que la protection d'environnement, notamment par l'amélioration de l'efficacité en eau de tous les usages, des arrangements appropriés de gouvernance, une législation et des arrangements institutionnels, une planification nationale et locale efficace, des mécanismes de

financement innovateurs, des politiques tarifaires, des normes et des labels, des solutions alternatives, la prise en compte des différences dans les situations nationales et la nécessité d'accroître la sensibilisation des citoyens en promouvant la large participation de la société civile dans le but de créer une culture pour l'eau;

vi. développer et exploiter des outils scientifiques, techniques et technologiques dans ces domaines pour le profit de tous;

La Déclaration Ministérielle de Jordanie a fourni des directives pour la préparation de la SEM. Parmi d'autres références, il a été décidé que la SEM couvrira les aspects suivants:

a. Progresser sur la gouvernance efficace de l'eau pour une gestion intégrée des ressources en eau et des services d'eau et d'assainissement; la sensibilisation, le développement technique et le renforcement des capacités et la coordination auprès des unités administratives et des parties prenantes;

b. Faire face aux problèmes de l'eau et du changement climatique à travers des mesures aussi bien d'adaptation que d'atténuation en mettant l'accent, inter alia, sur la gestion des sécheresses et des inondations, l'atténuation des impacts de pénurie d'eau et la lutte contre la désertification;

c. Optimisation des financements dans le secteur de l'eau, évaluation de l'eau et instruments appropriés en mettant l'accent sur des mécanismes innovateurs.

d. Gestion de la demande en eau et efficacité et ressources en eau non- conventionnelles.

Il est reconnu qu'en dépit du progrès significatif enregistré au cours des deux dernières décennies dans la plupart des pays de la région, les défis en matière d'eau restent considérables et sont aggravés par l'accroissement de la population et le changement climatique. Parvenir à un environnement institutionnel, social, économique, et écologique sain, soutenu par des capacités de planification et de mise en œuvre appropriées, sont parmi les préalables de gouvernance clés pour une gestion durable des ressources en eau. Les politiques et les pratiques de gestion de la demande en eau devraient être largement appliquées. En prenant en compte la nécessité d'obtenir un équilibre entre l'offre et la demande dans les politiques de gestion. Il est aussi reconnu que les capacités d'auto- financement du secteur doivent s'améliorer et augmenter, y compris via le recouvrement des coûts d'exploitation, tout en étant soutenus par des projets durables et des financements suffisants.

La SEM devrait faciliter et formaliser un dialogue politique sur la gestion des ressources en eau et la performance du secteur en Méditerranée, conduisant à l'élaboration de normes communes pour les politiques dans le secteur de l'eau. La SEM doit s'orienter vers des objectifs et des engagements spécifiques et mesurables, ex. les potentielles économies régionales en eau, des objectifs de dépollution, etc, en fournissant des indicateurs et un échéancier de mise en œuvre. De tels indicateurs peuvent concerner *inter alia*: l'indice d'efficacité en eau; la demande en eau (totale et par secteur); l'indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables; l'économie d'eau; le taux d'accès de la population à des sources en eau améliorées (total, urbain, rural), le taux d'accès de la population à un système d'assainissement amélioré (total, urbain, rural); l'efficacité des infrastructures; les impacts environnementaux; les niveaux de contamination etc.

Basée concrètement sur l'approche GIRE, la SEM devrait mettre en priorité la gestion de la demande en eau et progresser vers des sociétés et des économies ayant une efficacité en eau. Parmi les sujets devant être traités par la SEM, il faut considérer l'allocation de l'eau, la rareté de l'eau, l'efficacité en eau, les événements extrêmes (sécheresses et

inondations), la GIRE au niveau des bassins fluviaux, les ressources en eau transfrontalières, les ressources en eau souterraines, l'assainissement, la santé, le besoin d'échange d'information et le développement du système de comptabilité en eau national, etc.

La SEM devrait se référer et s'aligner aux documents stratégiques existants (ex. les OMDs, Cibles du SMDD, la feuille de route de l'initiative Horizon 2020 pour la dépollution de la Méditerranée, PNUE/MAP (la Convention de Barcelone et les Protocoles), la Stratégie pour le Développement Durable en Méditerranée. Elle doit également tenir en compte les développements relatifs à la matière au niveau régional et sub-régional (y compris l'UE + la Ligue Arabe). Plus généralement, la SEM devrait promouvoir les synergies et l'échange d'expériences.

La SEM devrait comprendre des critères généraux pour l'identification des projets durables dans le secteur de l'eau, qui pourraient illustrer les priorités de la Stratégie. Ceux-ci devraient présenter des liens opérationnels avec les Projets de l'UpM en cours de développement ainsi qu'avec les autres processus. Des tels critères généraux pour les projets, devraient refléter et être en partielle ou totale harmonie avec ce qui existe déjà : les stratégies du secteur, les plans d'action et les concepts d'étape, les conditions et les exigences financières, etc. Les critères généraux devraient développer les exigences minimales et d'autres critères pondérés pour l'évaluation des priorités, peuvent même être différents selon les pays en fonction de leur développement et les niveaux de performance du secteur actuels.

La SEM et plus spécialement les nouveaux projets de l'UpM ne devraient pas remplacer ou évincer les engagements actuels ou planifiés (assistance technique et investissements). Ils ne devraient ni nuire aux processus sensibles de dialogue dans le secteur ni interférer ou affaiblir la diligence des processus et des conditions de financement existantes et appliquées par les donateurs, les IFI et les institutions partenaires. Les activités devraient être bien coordonnées entre toutes les institutions de développement partenaires, prenant en considération les priorités nationales et la nécessité d'appropriation du projet par les pays accueillants

En plus des principaux thèmes, la SEM devrait inclure une 'introduction' présentant brièvement un état des lieux sur les ressources en eau et leur gestion en Méditerranée ainsi qu' une 'conclusion / résumé. La SEM doit être un document assez bref indiquant clairement les priorités et les engagements (aux alentours de 15 pages).

2. Méthodologie et Activités

La préparation de la SEM a été confiée au Groupe Expert Eau Euro-Méditerranéen. Les modalités du WEG se conforment aux dispositions de l'UpM lorsque cela est possible et sont aussi décrites dans la Déclaration Ministérielle de Jordanie.

Dans le but de délivrer effectivement les objectifs relatifs à la SEM tels que décrits dans la Déclaration Ministérielle de Jordanie, les points suivants sont considérés:

i) Groupe Technique de Rédaction

La version provisoire du texte de la SEM sera préparé par un Groupe Technique de Rédaction (GTR) visant à un processus bien structuré et complet, selon les indications en matière politique et technique du WEG. La SEM adressera *inter-alia* les thèmes clés ci-dessus mentionnés en plus de l'objectif ci-dessus mentionné et se rattachant à la conservation de la qualité de l'eau y compris la protection contre une détérioration supplémentaire des ressources en eau.

Le GTR sera d'une taille limitée dans un souci d'efficacité dans la production du travail. En outre, les membres du GTR peuvent demander du soutien auprès des organisations régionales et des partenaires de financement ayant une expérience dans les sujets traités, afin d'apporter leur expertise technique. La décision pour la participation du GTR a été prise lors de la 1^{ère} Réunion du WEG, 7-8 Septembre 2009, à Athènes.

Les présents Termes de Référence (TdR) relatifs à la SEM et les priorités essentielles ont été discutés et approuvés lors la 1^{ère} Réunion du WEG. Les documents provisoires seront présentés au WEG pour révision et amélioration par tous les partenaires. La SEM sera approuvée lors de la Conférence Ministérielle sur l'Eau de l'UpM prévue pour mi- Avril 2010, à Barcelone, en Espagne.

ii) Réunions du WEG et événements divers

En principe, trois réunions du WEG (WEG 1, WEG 2 et WEG 3) sont proposées pour avoir lieu avant la fin du processus. Les modalités du WEG suivront les directives de la Déclaration Ministérielle de Jordanie.

En plus, dans le but d'assister au mieux la préparation de la SEM, l'organisation d'autres événements est également prévue, au. Plus précisément, il s'agit de la:

- Conférence conjointe Egyptienne / Néerlandaise 'Vers une Nouvelle Stratégie à Long Terme pour l'Eau en Méditerranée', 2-3 Novembre 2009, au Caire. La Conférence sera ouverte, non officielle et un événement où les parties prenantes discuteront des quatre thèmes clés de la SEM. Les documents provisoires de la SEM préparés à ce temps-là, peuvent servir comme matériel d'information pour les participants. À la Conférence assisteront des décideurs, des responsables du secteur, des membres du Groupe Expert Eau, des représentants des organismes internationaux/ régionaux, des parlementaires, des représentants de la société civile, des scientifiques et les média. Le nombre prévu de participants est environ 220 personnes. Les outputs de la Conférence incluent (i) des éléments et une mise au point stratégique de la SEM à prendre en considération (ii) une contribution pour la Conférence des NU sur le Climat prévue en Décembre 2009 à Copenhague. La Conférence sera organisée conjointement avec la réunion du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD) et le Cercle pour les Média (COMJEST). La 2^{ème} Réunion du WEG sera organisée conjointement avec cette Conférence.

- La Conférence sur le rôle des Autorités Locales dans le processus de l'UpM sur le thème « Eau », prévue le 23–24 Novembre 2009, à Lyon. La Conférence sera organisée par des organismes représentant les autorités locales parmi lesquels la Commission Méditerranée des Cités et Gouvernements Locaux Unis, qui devra apporter son appui sur la préparation de la SEM.

- Une Conférence de la Société Civile, en Février 2010 (le pays d'accueil sera décidé) peut être considérée. Lors de cette conférence, les drafts finaux de la SEM et le projet du Plan d'Action seront discutés par une audience composée des parties prenantes et la 'Déclaration sur la société civile pour la Conférence Ministérielle sur l'Eau' sera préparée. La Conférence de la Société Civile sera organisée conjointement avec la 3^{ème} Réunion du WEG. De plus, une Session du WEG sur le Financement pour l'Eau pourrait être organisée. Ayant des projets provisoires avancés de la SEM, la Session abordera comme thème de discussion, avec la communauté de financement du secteur de l'eau, le Plan d'Action provisoire afin de soutenir la mise en place de la SEM.

iii) Plan d'Action

Le Plan d' Action n'a pas besoin d'être obligatoirement approuvé lors de la Conférence Ministérielle. En revanche, une ébauche peut être présentée lors de la Conférence Ministérielle 2010 comme document d'information qui servira comme document technique qui nécessitera d'être affiné au niveau du WEG. Le Plan d'Action servira comme 'feuille de route' pour faire correspondre les choix politiques de la SEM aux principaux plans opérationnels existants ou futurs et aux programmes cadres conçus et/ou mis en place par des projets des gouvernements, des organismes de financement internationaux et des organisations des parties prenantes ainsi qu'avec des nouveaux engagements financiers par des partenaires compétents. La préparation de l'ébauche du Plan d'Action sera effectuée en parallèle avec la préparation de la SEM. Elle sera effectuée par le GTR. Le format de la feuille de route de l'Initiative Horizon 2020 pour la dépollution de la Méditerranée, pourrait servir comme référence.

iv) Besoin des synergies et coordination

Il est rappelé que la Déclaration Ministérielle de Jordanie reconnaît le besoin de création de synergies et de coordination avec les secteurs autres que celui de l'eau et les partenaires des autres secteurs. Afin d'assurer une approche intégrée, l'importance de la participation au processus d'un éventail plus large des autorités clés et des partenaires ayant des compétences dans les questions relatives à l'eau est reconnue. En plus du Ministère ayant la haute responsabilité du secteur de l'eau dans chaque pays, des telles autorités peuvent être des ministères responsables de l'environnement, la santé, l'agriculture, les finances, le développement, l'énergie et la coopération internationale.

v) Assistance Administrative

La demande des ressources sera rendue disponible à travers une série de sources consacrés aux frais d'organisation des réunions (y compris celles du WEG), les frais de participation aux réunions pour les partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée (quand et si nécessaire) et de l'administration générale.

Le mécanisme MED EUWI en collaboration étroite avec des partenaires gouvernementaux et des parties prenantes compétents, apporteront de l'assistance technique et administrative au WEG et au processus pour la préparation de la SEM et du Plan d'Action.

vi) Calendrier général suggéré

Le Tableau 1 présente de manière schématique le calendrier pour la mise en place des activités suggérées.

Tableau 1. Programme général de la préparation de la Stratégie pour l'Eau en Méditerranée (SEM)

Année/ Mois		2009				2010			
No	Activité	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR
1	- 1 ^{ère} Réunion du Groupe Expert Eau (WEG 1), Athènes	7-8/9							
2	Préparation du draft de la SEM par GTR et WEG	X	X	X	X	X	X		
3	Préparation d'une ébauche du Plan d' Action par GTR et WEG			X	X	X	X		
4	- Conférence Conjointe Egyptienne/ Néerlandaise, Le Caire - 2 ^{ème} Réunion du Groupe Expert Eau (WEG 2)			2-3/11 4/11					
5	- Conférence des Autorités Locales Méditerranéennes, Lyon			23-24/11					
6	- Conférence de la Société Civile (à confirmer) et Evénement sur le Financement de l'Eau conjointement avec la - 3 ^{ème} Réunion du Groupe Expert Eau (WEG 3)						X X		
7	- UpM : Conférence Ministérielle sur l'Eau, Espagne								12-14/04